







La formation est individualisée en fonction de la demande :

1ère phase : de diagnostic des pratiques liées à la prévention des risques professionnels en entreprise

2ème phase : 2 modules à la carte « Formations à la prévention »

DUREE ET ORGANISATION

1 à 5 jours / 7h à 35 h (selon les besoins de l'entreprise)

Formation action individualisée en fonction de la demande

- Apport théorique
- Travail sur l'entreprise et ses besoins

CONDITIONS D'ADMISSION

• Aucune condition d'accès



Supports adaptés en fonction des besoins

Durées des RDV adaptés aux problématiques physiques et de fatigabilité.

Conseillères formées aux problématiques de santé au travail et risques psycho-sociaux.

FINANCEMENT

Coût pédagogique pris en charge par :

- Les entreprises
- OCAPIAT (100% pris en charge pour les entreprises de moins de 50 salariés)

1200 € parjour

Formation directement en entreprise



PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT

Diagnostic des pratiques de prévention des risques professionnels en intra

(sur les différents sites de l'entreprise)

Conception d'une feuille de route du projet +/-

les éléments de son dispositif de prévention : identification des postes, acteurs et modalités

0 à 1 jour

1ère session : Approche de la prévention des risques professionnels

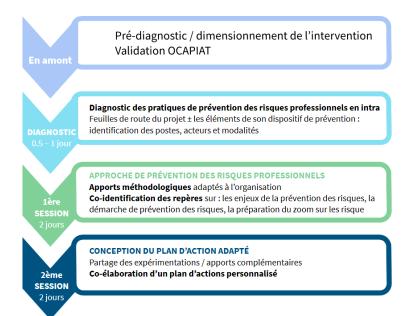
- Apports méthodologiques adaptés à l'organisation et à son projet de prévention
- Co-identification de repères sur: les enjeux de la prévention des risques, la démarche de prévention des risques,
- zoom sur des risques précis en fonction des besoins (TMS, chimique, RPS, ...) réglementation, méthodes d'évaluation

2 jours

2ème session: Conception de plan d'action adapté

- Partage des expérimentations / apports complémentaires
- Co-élaboration d'un plan d'actions personnalisé
- Co-élaboration de documents internes ; DUERPS, plans de prévention ...

2 jours





Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et un Référent Handicap est présent sur le Campus.









